

2
Au service des participants à tous les stades de la vie

2
Les dates de versement des rentes pour 2016

3
L'incidence positive d'OMERS sur l'économie ontarienne

4
Vos questions...nos réponses

4
Séances d'information d'OMERS en 2016

6
Gagnez un iPad

Un participant nouvellement retraité comprend la valeur des rentes d'OMERS

voir la page 2

« Parmi les prestations que j'ai obtenues pour avoir travaillé pour la ville, le régime d'OMERS est le meilleur. »

- Darin Jackson, participant retraité d'OMERS

Les rentes d'OMERS en hausse de 1,16 % en 2016

À partir du 1^{er} janvier 2016, votre rente d'OMERS fera l'objet d'une augmentation de 1,16 %. Cette augmentation reflète 100 % de l'évolution du coût de la vie comme mesuré par l'Indice des prix à la consommation (IPC) canadien. Votre *Relevé de rente annuel* contient le montant de votre rente mis à jour pour 2016.

Suite à la page 2

Au service des participants à tous les stades de la vie



Darin Jackson demeure à Barrie et a pris sa retraite en juillet 2015 après avoir travaillé pendant 33 ans pour North York et la Ville de Toronto.

Darin Jackson, un participant nouvellement retraité de la section 416 du SCFP, affirme qu'il n'avait pas toujours compris la valeur de sa rente d'OMERS. « Au début des années 1980, quand j'ai commencé à travailler pour la ville, je me plaignais à propos d'OMERS à mon représentant syndical et j'ai essayé d'éviter de participer au régime. »

Darin voit aujourd'hui les choses complètement différemment. « Quand j'ai revu ce représentant syndical 25 ans plus tard, je lui ai présenté mes excuses », affirme-t-il. « Parmi les prestations que j'ai obtenues pour avoir travaillé pour la ville, le régime d'OMERS est le meilleur. »

« Quand vous êtes dans la vingtaine, le concept des rentes n'est pas facile

à saisir », souligne-t-il. Il déclare également qu'il recommanderait absolument la participation au régime d'OMERS, si quelqu'un lui demandait si cela en valait la peine. « C'est de l'argent pour la vie. Le régime d'OMERS est payant à long terme. »

Lorsque nous avons demandé à Darin quels sont ses rêves pour la retraite, il nous a répondu : « On m'a déjà dit que l'on commence réellement à profiter de la vie à la retraite, et c'est bien ce que j'ai l'intention de faire ».

« J'ai donné le coup d'envoi de ma retraite en faisant un voyage de 70 jours en Colombie-Britannique avec mon épouse et j'ai hâte de pouvoir passer plus de temps en compagnie de ma famille, puisque je n'ai pas pu le faire auparavant. Je vais aussi voyager plus souvent. »

Suite de la page 1

Les rentes d'OMERS en hausse de 1,16 % en 2016

OMERS utilise la moyenne mensuelle de l'IPC pour une période de 12 mois se terminant en octobre et la compare à la moyenne mensuelle pour la période comparable de l'année précédente. Le pourcentage différence détermine l'augmentation pour les rentes.

La méthode utilisée par OMERS pour calculer l'augmentation de l'inflation

annuelle est conforme à la méthode utilisée par le Régime de pensions du Canada (RPC). Le résultat obtenu par OMERS est arrondi à deux décimales, tandis que celui du RPC est arrondi à une décimale.

Si vous avez commencé à recevoir votre rente entre janvier 2015 et novembre 2015 inclusivement, votre augmentation pour 2015

sera proportionnelle. Si vous avez commencé à recevoir votre rente en décembre 2015, le montant restera le même en 2016, mais vous bénéficierez de l'augmentation complète en 2017.

Visitez le site omers.com/inflation pour en savoir plus sur la protection contre l'inflation d'OMERS.



Les dates de versement des rentes pour 2016

4 janvier	2 mai	1 ^{er} septembre
1 ^{er} février	1 ^{er} juin	3 octobre
1 ^{er} mars	4 juillet	1 ^{er} novembre
1 ^{er} avril	1 ^{er} août	1 ^{er} décembre

L'incidence positive d'OMERS sur l'économie ontarienne

OMERS offre à ses participants une rente sûre et durable, mais a aussi une incidence positive sur les communautés locales et sur l'économie. Deux facteurs entraînent cette incidence positive, soit les habitudes de dépense de nos participants retraités et nos investissements dans la province. En 2014, OMERS a versé 3,1 milliards \$ en prestations à plus de 135 000 retraités. Ce montant est plus élevé que la paie annuelle de certaines des plus grandes sociétés. Nos retraités dépensent ensuite leur argent dans leur communauté et contribuent ainsi à fortifier l'économie.

De grands investissements dans nos communautés

OMERS investit dans de nombreuses entreprises ontariennes qui soutiennent des milliers d'emplois dans nos communautés. Notre portefeuille comprend des intérêts dans les actifs suivants à l'échelle de la province.



Bruce Power

- Fournit 30 % de l'électricité utilisée en Ontario à un taux inférieur de 30 % à celui du coût énergétique de la province pour que les familles et les entreprises profitent d'un taux bas.
- Maintient la propreté de l'air ontarien en fournissant 70 % de l'énergie supplémentaire requise à éliminer progressivement l'utilisation d'électricité dérivée du charbon.



Teranet

- Teranet est l'exploitant du système d'enregistrement foncier de la province de l'Ontario en vertu d'une entente exclusive conclue avec le gouvernement d'une durée de 50 ans.
- Au service de plus de 81 000 utilisateurs finaux, de 34 chambres immobilières et de plus de 250 municipalités et institutions.



Waterpark Place de la RBC

- La première tour de bureaux dotée de la certification LEED platine pour le noyau et l'enveloppe nouvellement construite à Toronto.
- Nouvelle passerelle PATH directe vers la gare Union, reliant le secteur riverain au centre-ville.



Hôpitaux

- Trois projets hospitaliers depuis 2004 : L'hôpital Royal d'Ottawa (ouverture en 2006), Brampton Civic (2007) et le Système De Santé De Niagara (2012).
- Ces trois nouveaux projets à la fine pointe de la technologie ont permis de bonifier le système de soins de santé ontarien de 1 100 lits.



D2L

- Fournit des solutions d'apprentissage en ligne.
- Siège social à Kitchener et des bureaux en Amérique du Nord, en Europe, en Australie, en Amérique du Sud et en Asie.
- Plus de 1 100 clients et 15 millions d'étudiants aux études supérieures font appel à cette technologie.



Portefeuille de centres commerciaux

- Centres commerciaux de l'Ontario : Centres commerciaux Upper Canada (Newmarket), Hillcrest (Richmond Hill), Square One (Mississauga), Scarborough Town Centre et Yorkdale (Toronto).
- Création d'emploi et génération d'impôt sur le revenu.

Vos questions...Nos réponses

Comment faire pour informer OMERS d'un changement d'adresse de courriel, de numéro de téléphone ou d'adresse postale?

Le moyen le plus facile de mettre à jour vos coordonnées est en ligne, sur le site myOMERS.com.

J'aimerais me connecter à mon compte myOMERS, mais je ne connais pas mon nom d'utilisateur ou mon mot de passe. Que faire?

Si vous ne connaissez pas votre nom d'utilisateur ou votre mot de passe, allez sur myOMERS.com et cliquez sur le lien « forgot your password » (mot de passe oublié) ou « forgot your username » (nom d'utilisateur oublié).

Pourquoi la prestation de raccordement d'OMERS prend-elle fin à l'âge de 65 ans?

La prestation de raccordement s'ajoute à votre rente à vie du Régime d'OMERS jusqu'à l'âge de 65 ans, âge auquel vous devriez commencer à recevoir les prestations du Régime de pensions du Canada (RPC). Cette prestation de raccordement continue d'être versée jusqu'à l'âge de 65 ans, même si vous commencez à recevoir des prestations du RPC avant 65 ans.

Si je me remarie après avoir

pris ma retraite, mon nouveau conjoint est-il admissible à une rente au survivant dans l'éventualité de mon décès?

Tout dépend du fait que vous ayez un conjoint à la date de votre départ à la retraite ou pas. En voici les règles :

- Si vous entamez une relation avec un conjoint après votre départ à la retraite, et s'il n'y a personne qui est considéré comme votre conjoint à la date de votre départ à la retraite, OMERS considère que le conjoint en droit ou conjoint de fait survivant à la date de votre décès est le conjoint admissible aux prestations de conjoint survivant d'OMERS, tant que vous ne « viviez pas séparément* » et que le conjoint n'a pas renoncé à son droit aux prestations de survivant.
- Votre conjoint à la date du départ à la retraite est votre conjoint en droit ou conjoint de fait à la date du premier versement de votre rente si vous ne « viviez pas séparément* » à cette date et si votre conjoint n'a pas renoncé à son droit aux prestations de survivant.

J'ai donné à mon conjoint une procuration lui permettant d'agir

en mon nom si je suis frappé d'incapacité. Dois-je en avvertir OMERS?

Oui, si vous donnez une procuration à une personne pour vos affaires financières au cas où vous seriez frappé d'incapacité, envoyez une copie du document de procuration à OMERS. Pour les affaires liées aux rentes, une procuration (perpétuelle) relative aux biens est nécessaire.

Nous nous occuperons des demandes de la personne à laquelle vous avez donné une procuration, à condition que nous obtenions la preuve de son identité. Si vous avez précisé qu'une preuve de votre incapacité est nécessaire en premier lieu, nous exigerons cette preuve également.

Si vous n'avez donné aucune procuration perpétuelle relative aux biens à votre conjoint ni à aucun autre membre de votre famille, nous ne pouvons pas donner suite à une demande de modification de votre adresse, de vos renseignements bancaires ou autres renseignements.

* Il est souvent compliqué d'évaluer si deux personnes « vivent séparément ». C'est une question de fait et de droit déterminée au cas par cas. Cette détermination peut exiger le recours aux services d'un avocat. Consultez le Manuel du participant sur le site omers.com pour plus de renseignements.

Séances d'information d'OMERS en 2016

Apprenez-en plus sur le pouvoir de votre régime de retraite à une séance d'information d'OMERS. Nous couvrirons des sujets tels que les rentes au survivant et le rendement de la Caisse.

Participez à une séance d'information

Toronto (OMERS office)	20 janvier	Collingwood	1 ^{er} mars
Brantford	27 janvier	Burlington	9 mars
Markham	9 février	Pembroke	16 mars
Belleville	23 février	North Bay	22 mars

Vous pouvez vous inscrire et consulter le calendrier complet en visitant omers.com/infosessions, ou en communiquant avec le Service à la clientèle au 416 369-2444 ou au 1 800 387-0813. Inscrivez-vous rapidement, car les séances seront bientôt complètes.

myOMERS

votre outil de gestion
de rente en ligne

140 000+

participants inscrits à myOMERS

Abonnez-vous à myOMERS

Vous nous avez dit que vous préférez recevoir la documentation sur votre rente par voie électronique et vous nous avez aussi demandé pourquoi nous imprimons et postons toujours les bulletins. Nous sommes à l'écoute! En 2016, nous commencerons notre transition vers un mode de transmission plus numérique de la documentation sur les rentes.

La transmission numérique est une approche plus rapide et plus efficace pour communiquer avec les participants. L'argent économisé en évitant d'engager des frais d'impression et d'envoi par la poste nous permettra encore mieux de concrétiser notre promesse en matière de rente. C'est à votre avantage, à celui d'OMERS et à celui de l'environnement.

L'inscription à myOMERS est rapide et facile. De plus, en sélectionnant « e-subscription » (service de transmission électronique), vous recevrez de manière rapide, efficace, rentable et écologique tous les renseignements concernant votre rente.



Avantages de myOMERS



Afficher
les renseignements sur
votre rente



Gérer
votre compte de cotisations
facultatives supplémentaires



Passer
à la réception en format
électronique



Mettre
à jour vos coordonnées

IMPORTANT – Vous avez besoin de votre numéro de référence situé dans le coin supérieur droit de votre *Relevé de rente annuel* pour vous inscrire.

De retour à la demande
générale

GAGNEZ l'un de six iPad d'Apple*

Abonnez-vous au service électronique à myOMERS pour participer au concours.

Pour recevoir les renseignements concernant votre rente d'OMERS par voie électronique, visitez le site myOMERS.com et cliquez sur « e-subscription » (service de transmission électronique), puis choisissez « Electronic copies only » (exemplaires électroniques seulement).

myOMERS

*Aucun achat nécessaire. Le tirage se termine le 13 janvier 2016 à minuit. Seuls les résidents de l'Ontario inscrits à la transmission électronique de l'information de rente obligatoire sur myOMERS sont admissibles au tirage. Pour vous inscrire sur myOMERS, visitez le www.myomers.com. Six (6) Apple iPad Air 2 de 16 Go Wi-Fi en prix (valeur au détail approximative de 560 \$ chacun). Les gagnants devront répondre à une question mathématique pour toucher leur prix. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues. Pour lire le règlement complet du tirage, visitez www.omers.com/contest. Apple ne parraine pas ni ne participe à cette promotion. iPad est une marque de commerce d'Apple Inc.

Feuilles T4 2015

D'ici la fin de février, vous pouvez consulter et imprimer votre feuillet d'impôt directement à partir de votre compte myOMERS. OMERS vous enverra aussi directement votre feuillet d'impôt de 2015 pour votre rente à votre domicile. Vous devriez le recevoir d'ici la fin de février.

OMERS

En cas de divergences entre les renseignements contenus dans ce bulletin, la Loi de 2006 sur le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (loi de 2006 sur OMERS) et le texte du régime d'OMERS, la loi de 2006 sur OMERS et le texte du régime d'OMERS prévalent.

Pour en savoir davantage, communiquez avec le Service à la clientèle au 416.369.2444 | 1.800.387.0813 ou par courriel à l'adresse.client@omers.com

Celine Chiovitti
Vice-présidente, Communications aux participants et aux intervenants

Ana Caçoilo
Vice-présidente principale, Services de retraite

Roberta Hague
Vice-présidente principale, Communications et relations publiques

Warren Bell
Chef de l'exploitation et des services de retraite

1, avenue University, bureau 400, Toronto (ON) M5J 2P1
t. 416.369.2400 1.800.387.0813
f. 416.369.9704 1.877.369.9704 | omers.com



Imprimé sur papier composé à 100 % de fibres recyclées après consommation.

ISSN 1192-4276 (imprimé)
ISSN 1913-7427 (en ligne)

Numéro de poste-publications :
40010368